

- [Société](#)

# Saint-Didier-au-Mont-d'Or Parrainage de proximité : donner de son temps pour aider un enfant

Méconnu, le parrainage de proximité consiste à accompagner bénévolement et dans sa vie quotidienne un jeune en situation sociale et familiale fragile. Depuis bientôt dix ans, Sarah et Renaud, un couple de Désidériens, bénévoles de l'association Horizon Parrainage, parrainent ainsi Elvis.

Par Thomas SÉVIGNON - 10 janv. 2021 à 06:00 - Temps de lecture : 3 min



En 2020, l'association a mis en place plus de 150 parrainages. Photo d'illustration Progrès /France Parrainages

« On l'aide comme on le ferait pour nos enfants ». À Saint-Didier-au-Mont-d'Or, voilà une dizaine d'années que la famille Joannès, Sarah, Renaud et leurs trois enfants, a accueilli un nouveau membre sous son toit : Elvis, jeune homme aujourd'hui âgé de 19 ans. Il [n'est pas là question d'adoption](#) mais de parrainage de proximité.

Dans le département, cette action est portée par l'association Horizon Parrainage. Il s'agit pour un "parrain" et/ou une "marraine" de donner bénévolement de son temps, pour construire une relation privilégiée avec un enfant dont la famille est dans une situation fragile (*voir encadrés*).

## Un suivi régulier avec des travailleurs sociaux bénévoles

Une relation qui se tissera selon les souhaits et les possibilités de chacun, sans que l'enfant soit retiré de son foyer. « [Chaque parrainage est différent](#) », confirme Sarah Joannès. Dans notre cas, cela s'est fait graduellement avec Elvis. Il est d'abord venu chez nous un jour de temps en temps, puis deux. Puis cela a été un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires. Aujourd'hui, il vient quand il le veut. Ces vacances, nous avons fait du ski ».

Tout est encadré par l'association, [reconnue par la Métropole de Lyon et le département du Rhône](#). Une charte et une convention sont signées par les différentes parties, un suivi régulier est réalisé par les psychologues et travailleurs sociaux bénévoles d'Horizon Parrainage.

## Ne pas se substituer aux parents

« Nous avons une vie stable et confortable. On avait de la place pour partager cela avec quelqu'un d'autre » se remémore Sarah Joannès, professeur d'anglais de 52 ans. Si elle a souhaité témoigner, c'est pour faire connaître plus largement cette action de solidarité « extraordinaire », qui fait « le bonheur de tout le monde ».

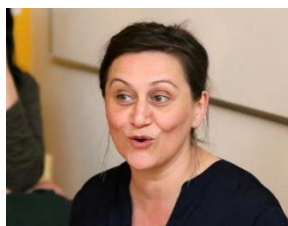
Il n'est pas question, pour elle et pour l'association, de se substituer au rôle des parents. Les parrains sont des soutiens. Il faut néanmoins veiller à ne pas faire les choses à la légère : « L'important, c'est la régularité et l'engagement dans la durée. Être une présence stable et bienveillante. Les enfants comptent dessus ».

« Ils ont apporté beaucoup de bonnes choses à mon fils »

C'est Catherine, 57 ans et maman d'Elvis, qui a fait la démarche au début des années 2010 de contacter Horizon Parrainage. « Ça m'a aidé », témoigne cette mère célibataire, à l'époque sans emploi. « Quand j'étais toute seule, je n'arrivais pas à faire partir en vacances mes enfants. Elvis a pu faire de sacrés voyages, ça me fait plaisir pour lui ». Plusieurs de ses autres enfants ont aussi bénéficié, dans d'autres familles, de ce type de parrainage.

## Une démarche très encadrée

S'il n'est pas anodin de confier, ne serait-ce que de temps en temps, sa progéniture à une autre famille, Catherine a été rassurée par l'encadrement de la démarche. « Les parrains sont suivis par un psy, ce sont des gens qui ont une situation stable. Nous nous sommes rencontrés, Elvis était d'accord, et cela s'est fait progressivement », indique celle qui a, depuis, retrouvé un emploi dans un hôpital de la région. « J'ai apprécié qu'ils prennent soin de mon fils, ils lui ont apporté beaucoup de bonnes choses ».



Trois questions à... Marion Sessiecq, coordonnatrice

### Qui peut devenir “parrain” ?

« Toute personne majeure, avec un casier judiciaire vierge et un projet de parrainage qui nous semble pertinent. Actif ou retraité, en couple ou non, l'important est d'avoir un projet constructif, avec l'envie d'aider un enfant et de passer du temps avec lui régulièrement ».

### Quel est le processus de validation des projets de parrainages ?

« Tous les candidats doivent participer à une réunion d'information, remplir un dossier et fournir divers justificatifs. Ils participent ensuite à un entretien individuel avec un psychologue et un travailleur social bénévoles de l'association et leur candidature est validée ou non dans une commission. Si elle est validée, on leur proposera de parrainer tel ou tel enfant en fonction des vœux de chacun, des conditions de vie des parrains ».

### Combien ont déjà été réalisés ?

« Depuis la création de l'association en 2005, près de 500 parrainages ont été mis en place ». Informations sur <https://horizonparrainage.fr>